



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR LUNDI 27 Septembre 2010



Présents : Mesdames : G. COTE - C. ROSSET - L. CAILLON (invitée)

Messieurs : A. GUILLERMAND - A. LOMBA - M. MATHEY
D. PEDRINIS - P. GOLLNISH – B. SANTAMARIA
M. AVIGDOR - Y. BONNET - JP. GUISEPIN



Absents Excusés Messieurs : S. OLLIER - R. FERRAND – R. BOREL



Absents non Excusés Messieurs : Y. VELLUTINI - G. BONNET



Espace Départemental des Sports
COMITE D'AVIRON DU RHÔNE
8 bis, rue Thévenet - 69004 LYON
Tél: 0 472 001 125

E mail: CD69@club.avironfrance.fr - Site: <http://www.aviron-rhone.org>
SIRET : 434 264 586 00018 - APE : 926C
Association sportive déclarée loi 1901

*Le président a noté la présence de Lucie CAILLON (la nouvelle responsable de l'E.T.D) à la réunion pour la présenter au Comité directeur.
Elle prendra la suite des travaux débutés par Vinciane PERRIN.*

I. BILANS

1. Table ronde des entraîneurs :

Les clubs suivants participaient à cette réunion.

- AC LYON CALUIRE,
- AUN VILLEFRANCHE,
- AVIRON DECINOIS,
- AVIRON MAJOLAN

Rappelons que cette table ronde est à sa 2nde tenue et elles sont à l'initiative du CDAR qui souhaite se rapprocher du terrain par l'intermédiaire des professionnels et responsables sportifs des clubs afin de cerner au plus près les attentes et souhaits de tous et apporter un programme sportif départemental à la hauteur pour les Benjamins-Minimes-Cadets débutants.

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

- Challenge du jeune rameur
 - Contenu : Bateau- Footing-Ergomètre-QCM
 - Calendrier : Manche I- 17 octobre 2010 Réservée aux B-M-C non titulaire du BOAOC
Manche II- 07 novembre 2010 Tous les B-M-C Sans distinction
- Évaluations Fédérales à l'ergomètre 11 décembre 2010 (prévoir l'aide des clubs pour les ergomètres d'entraînement 15 modèle C.)
- Championnats du Rhône M-C- 20 février 2011
- Rhôn' Aviron Minimes 10 avril 2011- Régate à thème (BOAOC)

Tout au long de la saison, les manifestations jeunes rameurs seront essentiellement axées sur les thèmes aviron Brz-Argt-Or Pour se terminer le 10 avril sur le thème BOAOC.

Constitution d'un groupe de débutants et d'un groupe de confirmés.

- Elaboration des calendriers nationaux, régionaux, départementaux.
- Evaluation d'ergomètre. Sur les 2 dates 5 et 11 décembre ont été proposées ; la date du 11 décembre a été retenue. Par conséquent, les clubs doivent fournir les ergomètres modèle « C » sachant que le besoin est de 15 ergo. au minimum
- Challenge du Jeune Rameur.

2. Rhône vacances :

2 salariés ont été engagés 5 semaines juillet-Août pour animer cette manifestation.

- 1 BE1
- 1 aide titulaire du BAFA

Entre 600/650 jeunes ont pu s'initier et découvrir l'aviron.

La gestion et l'organisation ont été un succès. Toute fois, le Président souligne le fait que des centres sociaux déclinent leur réservation sans en informer les responsables ou le CDAR ce qui perturbe et pénalise l'activité.

On notera pour cette année 2010, l'absence de 15 à 20 centres sociaux qui n'ont pas averti ce qui a privé les groupes inscrits sur liste d'attente.

Après en avoir informé la D.D.C.S et le CGR, le Président propose l'idée de prévoir une caution lors de la réservation laquelle sera restituée à la réception du groupe, ou non restituée si le groupe décline.

3. Rhône d'Or :

Cette manifestation a changé de formule et a remporté un vif succès. Il y a eu 1.700 à 1.800 personnes pour honorer les bénévoles et le sport.

Plus de 80% des dossiers des nominés et lauréats sont très solides et structurés.

La date proche des rentrées de vacances explique peut-être l'absence de quelques clubs.

Plusieurs comités départementaux ont été mis à l'honneur.

3. Sport en Fête

Gros évènement qui a attiré près de 25.000 personnes (presque essentiellement les habitants de l'ouest lyonnais) malgré les différentes manifestations à Lyon intra muros.

55 comités départementaux étaient représentés.

Satisfaction générale de tous les participants ayant fréquenté le stand du CDAR et pratiqué l'ergomètre : 194 « découverte » réservée uniquement aux plus de 10 ans.

Le CDAR regrette le manque de participation des membres du Comité ; seuls 3 d'entre-deux étaient présents.

Le président rappelle l'esprit d'équipe du Comité.

II. ACTIVITES du SECOND SEMESTRE :

1. Raid multisports :

Les démarches ont été faites auprès de la communauté de commune de CUBLIZE pour la réalisation de cette manifestation qui aura lieu le 9 octobre prochain.

Il faut souligner que cette première est considérée par les organisateurs comme un test sachant que l'objectif à terme devrait être de proposer cette manifestation au grand public.

Seules 90 concurrents pourront tester 3 disciplines (CROSS-VTT-AVIRON) lors de leur parcours ; prévus au nombre de 3 :

- Famille
- Moyen
- Expert

Il n'y aura pas de chronométrage.

Au terme de cette première épreuve, Bilan et synthèse permettront de mettre au point l'organisation finale et proposer un RAID MULTISPORT ouvert à tout public et d'envergure régionale.

2. Challenge du jeune rameur :

2 manches sont prévues :

- La 1^{ère} manche dédiée aux débutants qui n'ont pas le BOAOC
- La 2^{ème} manche sera réservée aux minimes et cadets ; l'objectif principal étant de faire participer tout le monde.

17 octobre : 1^{ère} manche du challenge du jeune rameur se déroulera à l'AUN Villefranche. L'engagement se fera sur une liste unique et équipage mixte (benjamins, minimes et cadets).

4 épreuves seront proposées : Bateau ; Ergo ; Course à pied ; QQCM (20 questions).

Le classement se fera par équipe ; Les candidats devront présenter le livret du jeune rameur.

Le 11 novembre : seront admis à participer les lauréats de la 1^{ère} manche du 17/10 et entreront en lice les minimes et cadets confirmés.

Ce sera des équipes de clubs et si les équipages sont incomplets on constituera des équipages mixtes.

L'attribution du challenge se fera à l'issue de la 2^{nde} manche (addition des points).

On envisage la composition d'un bateau d'un départemental en cas de présence de jeunes isolés, sans équipage.

Il est rappelé que, dans les cas de manifestations départementales, il est demandé à tous les organisateurs de s'inscrire dans une logique de respect scrupuleux du cahier des charges.

L'E.T.D

Il s'agit de la représentativité de tous les clubs dans l'ETD.

Le CDAR fait à nouveau appel aux éducateurs et initiateurs des clubs, est disposé à tout mettre en œuvre pour aider l'ETD.

Lucie CAILLON présente à la réunion est décidée à reprendre les travaux en cours.

3. Journée du Comité :

Le CDAR organise une journée de rencontre et détente pour tous les membres et leurs conjoints le dimanche 31 octobre prochain. Il s'agit d'une randonnée pédestre : circuit de 11,5 km « circuit Amanite » point de départ à St Just d'Avray. Le programme et le plan vous seront communiqués ultérieurement par l'organisation.

4. Evaluations ergométriques :

L'organisation pour la 2^{ème} année consécutive est prise en charge par l'Aviron Majolan que nous remercions.

Le Comité doit revoir le contenu du règlement pour que le trophée soit attribué en cas d'égalité. Le Comité diffusera par la suite le règlement d'attribution du trophée.

III. ACTIVITES du 1^{er} SEMESTRE 2011 :

1. Championnat du Rhône :

Il se déroulera le 20 février 2011 au SA Décines suivant le programme fédéral.

2. Régate des débutants (BOAOC) :

Compte tenu des difficultés rencontrées lors des précédentes éditions, le comité souhaite une forme nouvelle pour cette épreuve.

Après avoir travaillé sur ce sujet lors des tables rondes avec les professionnels des clubs, le Comité arrête la date du 10 avril 2011 pour organiser une régate (skiff) au cours de laquelle,

les rameurs pourront, sous l'autorité d'un cadre technique, être évalués et notés en vue de l'obtention du BOAOC.

Il faudra prévoir également une journée de rattrapage pour 4 à 5 rameurs le 11 mai 2011.

Nous avons sollicité la présence du cadre technique Luc MONTIGON à cet effet.

V. TRESORERIE :

A partir de 2011, le CNDS se dessine vers une nouvelle formule : CONTRAT D'OBJECTIF. Clubs et Comité Départemental seront concernés.

Le montant des subventions 2010:

Origine	Nature	Montant	Règlement
C.G.R	Rhône vacances	3.500	Payé
C.G.R	Fonctionnement 2010	4.000	Payé
D.D.C.S	Aides Lac des Sapins	6.000	Payé
C.N.D.S	Fonctionnement	5.500	en cours
C.N.D.S	Equipement	<u>7.200</u>	en cours
		26.200 Euros	

Crédit : 4.694,79 € sur le compte courant
4.910,64 € sur le compte livret bleu
9.605,43 €

Enga Fi -4.910

Dispo. 4.695,43 €

IV. QUESTIONS DIVERSES:

Le CDAR propose la mise en vente de la yolette du Comité qui a été très peu utilisée. Cette proposition de vente a été approuvée à l'unanimité par le Comité directeur.

Le prix de vente sera calculé et fixé ultérieurement suivant la formule en vigueur.

Le Comité privilégiera et proposera à un club « qui débute et qui n'a pas trop de moyen ».

Le Secrétaire Général adjoint du CDAR

André LOMBA

